



**Pour publication immédiate : 14/08/2015**

**GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO**

## **LE GOUVERNEUR CUOMO RATIFIE LE PROJET DE LOI EXIGEANT DES AIGUILLES A USAGE UNIQUE POUR LES STUDIOS DE TATOUAGE ET DE PIERCING CORPOREL**

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a ratifié aujourd'hui une loi qui exigera que les studios de tatouage et piercing corporel dans l'Etat de New York utilisent des aiguilles à usage unique et de l'encre à usage unique pour toutes les procédures réalisées dans leurs établissements.

« La réutilisation des aiguilles des tatouages et piercings pose de graves risques potentiels pour la santé, et constituent une menace pour la vie », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Cette nouvelle loi est un pas en avant important pour la prévention de la propagation des maladies infectieuses et pour tenir responsables ceux qui ne prennent pas les précautions nécessaires. »

La loi de l'Etat n'obligeait pas auparavant les spécialistes de tatouages et piercings corporels à respecter une norme concernant les produits et matériels utilisés pour les tatouages et piercings. Ce projet de loi (S.1421/A.1334) exigera maintenant que les spécialistes de tatouages et piercings utilisent une encre et des aiguilles à usage unique pour toutes les procédures de tatouages et piercings. Une encre et des aiguilles à usage unique doivent être fournies dans des emballages stériles et hermétiques, et être destinées à une utilisation unique.

De plus, la nouvelle loi exigera que le spécialiste et la personne qui reçoit le tatouage ou le piercing signent un formulaire de consentement confirmant que le spécialiste : (1) a présenté tous les matériels qui seront utilisés lors de la procédure dans un emballage hermétique et stérile et (2) ouvert tous les matériels à usage unique en présence de la personne qui doit recevoir le tatouage ou le piercing. La nouvelle loi exigera que le studio de tatouage ou de piercing remette une copie du formulaire de consentement à la personne recevant la procédure et exigera que le studio conserve une copie de ce formulaire au moins sept ans.

Ce projet de loi entrera en vigueur 120 jours après avoir été promulgué.

Le Sénateur David Carlucci a déclaré : « Actuellement, il n'existe pas de règle ou de réglementation exigeant qu'un spécialiste en tatouages ou piercings corporels soit tenu

responsable pour les matériels utilisés par le biais d'encre et d'aiguilles réutilisés. L'hépatite C est une maladie très grave, mortelle, et je suis heureux qu'ensemble, avec le Gouverneur Cuomo et le Député Zebrowski, nous puissions offrir au public les outils dont ils ont besoin pour se protéger eux-mêmes et empêcher la propagation de l'hépatite C. »

Le Député Ken Zebrowski a déclaré : « Cette législation représente une mesure de bon sens qui établit des directives basiques, nécessaires pour la manière dont les matériels sont utilisés dans les studios de tatouage et de piercing. La réutilisation d'encres et d'aiguilles peut facilement propager la maladie, et exiger des matériels à usage unique réduira le risque de transmission et assurera que ces procédures sont effectuées d'une manière sûre. Cette loi apportera de nouvelles normes à cette industrie quelque peu non réglementée. Je voudrais remercier le Gouverneur Cuomo pour ratifier ce projet de loi essentiel qui protégera les consommateurs. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles à [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418